

Éditorial

1. – M.-C. Hellmann et I. Aghion (dir.), *Vrai ou faux? Copier, imiter, falsifier*, Paris, 1988, réédité en 1991.

2. – Un numéro spécial des *Nouvelles de l'estampe*, décembre 2000 – février 2001, n° 173-174, est consacré au faux dans l'estampe.

En 1988, le département des Monnaies, Médailles et Antiques organisait l'exposition¹ «Vrai ou faux?». Question que se pose à priori le collectionneur ou le conservateur confronté à un objet unique. Il est vrai que l'affaire de la tiare de Saitaphernès, acquise par le musée du Louvre en 1896, hante encore les esprits.

Les collections de la Bibliothèque nationale de France renferment, il ne faut pas le cacher, nombre de faux. Ceux-ci peuvent avoir été achetés innocemment et, démasqués, ils sont voués à l'oubli des réserves; mais leur acquisition est souvent réfléchie, car les faux se révèlent d'un grand intérêt lorsque l'on veut procéder à des comparaisons.

Le terme de faux recouvre bien des notions. De la copie de vases à l'antique aux contrefaçons de manuscrits en passant par la fausse monnaie, ce numéro illustre les différents degrés du faux, de la copie mécanique à l'imitation fidèle et jusqu'à la tromperie caractérisée, qui témoignent à leur manière des variations du goût et des attitudes des responsables de collections publiques, des artistes et collectionneurs face à la copie et à la falsification².

Au XVIII^e siècle, Josiah Wedgwood, l'un des principaux acteurs de la diffusion du goût de l'antique, reproduit des vases étrusques réalisés parfois à l'image exacte des modèles originaux dans le but de «procurer l'illusion de l'antique» (Irène Aghion). L'on copie pour s'imprégner de l'Antiquité, par amour pour cette grande époque révolue, mais la constitution progressive, dès la Renaissance, de grandes collections et donc l'émergence d'un marché ouvrent la voie à l'invention et à la fraude. Si les inventions se distinguent des faux par leur caractère fantaisiste, au XIX^e et au début du XX^e siècle, de talentueux faussaires tels Caprara, Becker ou Christodoulos, inondent le marché de «monnaies antiques» en réussissant parfois à se tromper entre eux... Certains faux trompèrent les conservateurs et les spécialistes jusqu'aux récents progrès des études numismatiques qui ont bénéficié de l'apport des techniques d'analyse moderne (Dominique Gerin). Mais quelle frontière fixer entre le faux et l'imitation? Dans l'Orient musulman, les faussaires sont capables de vieillir un manuscrit en transformant un chiffre du colophon ou de réaliser des copies à la manière de calligraphes célèbres, abusant les collectionneurs, tout en rendant un hommage ambigu à d'illustres prédécesseurs (François Déroche et Francis Richard). Pour les manuscrits musicaux, la notion de faux est indissolublement liée à l'intérêt ou plutôt à l'importance donnée à un manuscrit écrit par un compositeur lui-même. Cette notion émerge à la fin du XVIII^e siècle autour de la personnalité mythique de Mozart. La mode des faux autographes musicaux fleurit au XIX^e siècle et concerne plutôt des citations musicales isolées ou des feuilles d'albums que des œuvres complètes même brèves (Catherine Massip). Le marché créé par les bibliophiles conduit à des abus. Un manuscrit de la fin du XVIII^e siècle, conservé à la bibliothèque de l'Arsenal, est une copie d'un fameux livret xylographique, le *Speculum humanae salvationis*, réalisée par Léclabart, calligraphe et à l'occasion faussaire (Danielle Muzerelle).

Les décors dits « rétrospectifs » qui apparaissent à partir de 1830 sur des reliures très soignées et qui s'inspirent de compositions d'entrelacs, de rinceaux et d'arabesques de la seconde moitié du XVI^e siècle répondent à la demande de collectionneurs tels Charles Nodier ou Joseph Barrois. Ce dernier, d'ailleurs, tentait de maquiller par cet artifice un vol survenu dans les collections du département des Manuscrits... Mais des collectionneurs naïfs pouvaient aussi se laisser abuser par des relieurs peu scrupuleux tel Louis Hagué vers 1870-1880 (Marie-Pierre Laffitte). Les passions se déchaînent dans les dernières années de l'Empire avec l'affaire Vrain Lucas, le « Balzac du faux ». Le mathématicien Michel-Floréal Chasles achète à Vrain Lucas, entre 1861 et 1869, 27 320 pièces (pour 15 000 francs-or) allant de lettres de Jules César, des apôtres ou des rois mérovingiens à Charlemagne, Galilée, Newton et Pascal, sans oublier Rabelais et Christophe Colomb... La graphie des pièces conservées va de pair avec la fantaisie du support utilisé. Seul un collectionneur passionné pouvait se laisser abuser, sa naïveté avait permis à ce qui n'aurait dû être qu'une mystification de devenir une vaste escroquerie. Vrain-Lucas fut condamné à deux ans de prison et 500 francs d'amende. Alphonse Daudet en tira son roman *L'Immortel*. Le département des Manuscrits conserve un volume de spécimens de cent quatre-vingt feuillets sous le titre « Faux Autographes/Vrain-Lucas/1870 »... (Marie-Laure Prévost). C'est à la même époque que sévissent en France des « marchands de merlette », individus faisant commerce de fausses armoiries (la merlette désigne en héraldique une petite figure représentant un oiseau de profil aux pattes coupées et sans bec). Les archives ont été dépouillées pour en mesurer l'utilisation jusqu'à nos jours au service de faux enregistrements d'armoiries et de fausses généalogies (Michel Popoff). On a parfois la chance d'acquérir le matériel du faussaire : c'est ainsi que cent treize coins sont entrés en don aux Monnaies, Médailles et Antiques en 1995. Ceux-ci ont servi

à frapper des monnaies d'aluminium, de cuivre et d'argent des colonies françaises et à apposer de fausses contremarques sur des pièces authentiques. Le faussaire, dont l'activité date d'avant et après la Seconde Guerre mondiale, a profité de l'attrait auprès des collectionneurs des monnayages coloniaux dont la mode remonte à l'entre-deux-guerres (François Thierry).

On pourrait multiplier les exemples. Mais il ne faut pas en inférer que la Bibliothèque nationale de France possède avant tout des faux. L'attention en éveil des conservateurs, l'expérience et les multiples facettes de la connaissance permettent de lutter efficacement contre des crimes que les faussaires souhaitent évidemment parfaits.

En relisant cet éditorial, j'espère moi-même ne pas avoir commis de faute. Je serais dans la situation d'André de Chénier, à qui Gabriel de Chénier, son neveu et éditeur, fait dire : « Tourne un peu la médaille antécépiendaire ».

Michel Amandry

Directeur du département
des Monnaies, Médailles et Antiques
de la Bibliothèque nationale de France